

FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT DE MAIRIE

ET DES PERMANENCES DES ELUS

Secrétariat de mairie

(accessible aux personnes à mobilité réduite)

9, rue de la Porte d'Etampes - 28700

☎ 02.37.24.60.06

E-mail: mairie.sainville@orange.fr

Site: www.mairie-sainville.com *(site accessible aux personnes handicapées visuelles)*

Application d'informations pour smartphones et P.C. : [PanneauPocket](#)



Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi

9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30

Jeudi

9 h à 12 h 00

Vendredi

9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00

Permanence des élus

Monsieur Jean-Marc Dupré, Maire, reçoit sur rendez-vous

pris auprès du secrétariat de mairie (02.37.24.60.06)

Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi matin de 11 h 00 à 12 h 00.

Il est également possible de les rencontrer sur rendez-vous.